Mars 09
n° 29

Nouvelles Villers

l'humour en poche

du 4 au 7 mars

Villers lès-Nancy

LE TOUR PÉDESTRE EN FORME POUR SES 30 ANS

2009 est une grande année pour le COS Tour pédestre, avec le 30e anniversaire de l'épreuve qu'il organise tous les ans dans les rues de Villers et la signature d'une convention tripartite avec la Mairie et le COS Athlétisme pour l'organisation du vide-grenier de Clairlieu.

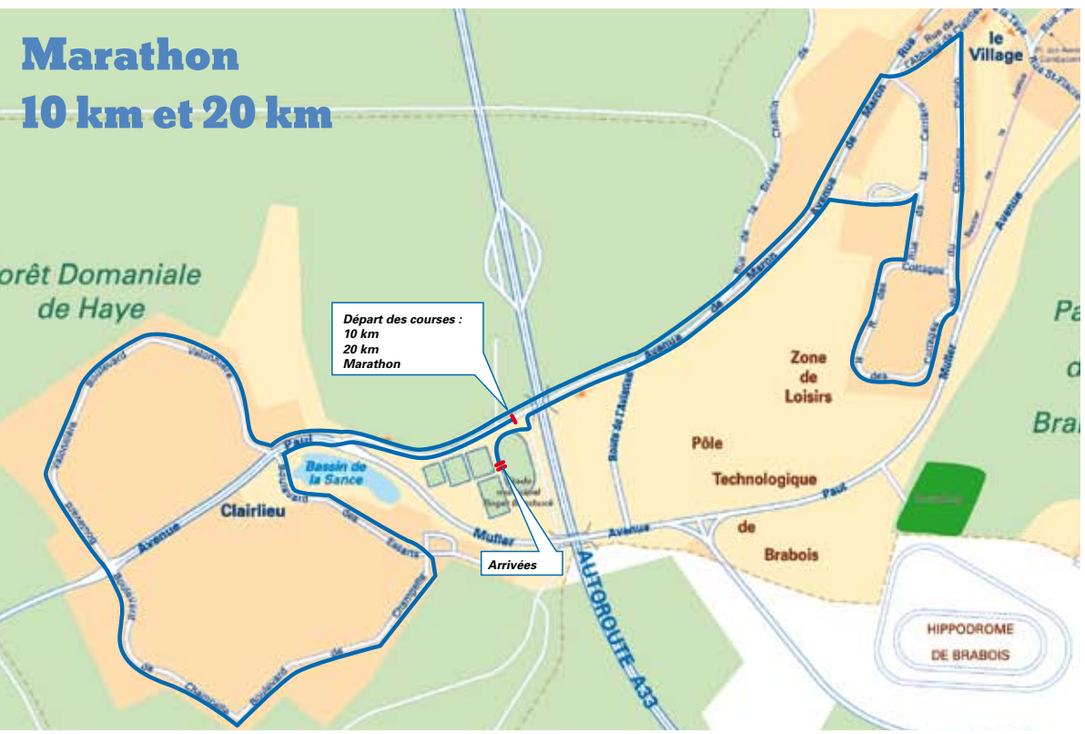

Un marathon pour fêter un anniversaire

Comme tous les ans depuis 30 ans, les rues de Villers, depuis Clairlieu jusqu'au Haut de la Taye en passant bien sûr par le stade Roger Bambuck, vont voir toutes les générations, des amateurs comme des professionnels marcher et courir, pour conforter une manifestation dont le succès populaire se confirme d'année en année. Malgré une météo qui n'était pas de la partie en 2008, l'équipe du Tour pédestre, emmenée par Patrice Lasson et près de 200 bénévoles, avait accueilli plus de 600 participants !

On retrouvera cette année les traditionnelles courses, dont les départs auront lieu au Stade municipal Roger Bambuck, entre 9 h 00 et 10 h 00:

- le 20 kilomètres, à partir de 18 ans ;
- le 10 kilomètres, à partir de 16 ans ;
- le 2190 mètres, pour les benjamin(e)s et les minimes ;
- le 1300 mètres, pour les Poussins ;
- le 900 mètres ;
- la marche athlétique sur 10 km ;
- la marche populaire 10 km.

Mais la grande nouveauté de cette année est l'organisation du marathon exceptionnel des 30 ans. Cette course pourra être effectuée de manière traditionnelle par un coureur en solo, mais aussi, et c'est une sympathique innovation, en duo avec des équipes de 2 hommes, de 2 femmes ou en couple homme/femme (pour les courses en duo, chaque participant effectuera un semi-marathon).

Quelques perturbations pour les riverains ?

Organiser une telle manifestation avec ses centaines de participants ne peut se faire sans quelques aménagements pour assurer leur sécurité. Comme tous les ans, le COS Tour pédestre et la municipalité ont travaillé en amont pour réduire l'impact sur les riverains. Un courrier d'information sera déposé prochainement par les bénévoles du COS Tour pédestre dans toutes les boîtes aux lettres des habitants concernés. Voici les principales mesures prises :

- La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits et considérés comme gênants sur l'avenue de Maron, la RD 92 et la piste cyclable ainsi la partie clairlocoise de l'avenue Paul Muller (jusqu'au carrefour St-Bernard-Valtriche) de 08 h 00 à 13 h 30.
- La circulation pourra être interrompue en fonction du passage des coureurs sur les boulevard des Essarts, de Champelle et Valonnière de 10 h 00 à 12 h 00. Elle sera réglementée en fonction du passage des coureurs dans les rues du lotissement des Cottages de 10 h 00 à 13 h 00.
- La rue des Chalades et une partie du boulevard de Valonnière seront interdites à la circulation, sauf riverains de 10 h 00 à 13 h 00. Une voie de circulation pour le passage des coureurs et des déviations pourront être localement aménagées par les organisateurs.
- La vitesse sera limitée à 30km/h pour les automobilistes empruntant l'itinéraire de la course.
- La circulation route de l'Aviation sera tolérée jusqu'à l'intersection avec la route de Maron, pour accès au parking de 8 h 30 à 13 h 00.

L'ensemble des restrictions de circulation et de stationnement sont disponibles en Mairie ou sur le site Internet de la ville, rubrique Tour pédestre 2009.

Inscriptions et renseignements cartes des parcours :
www.tour-pedestre.fr
tourpedestre@free.fr

Du nouveau pour les greniers de Clairlieu

Afin de renforcer le vide-grenier de Clairlieu, qui a lieu, rappelons-le, le 2e dimanche de septembre et dont le succès ne se dément pas, le COS Athlétisme et le COS Tour pédestre ont décidé de joindre leurs forces. La ville a naturellement décidé d'accompagner cette association entre deux sections sportives importantes et a signé avec eux une convention tripartite, permettant de fixer les rôles, engagements et devoirs de chacun.

Ainsi, si c'est bien le COS Athlétisme qui demeure le maître d'ouvrage de la manifestation (et à ce titre en est le responsable administratif et financier), c'est le COS Tour pédestre qui assurera la gestion des inscriptions, les deux COS se chargeant conjointement de la mise en place des stands le 13 septembre prochain. La ville apportera son soutien, en mettant gratuitement à disposition les moyens en personnels et matériels nécessaires.

ÉDITORIAL

Un numéro essentiellement culturel, c'est ce que vous propose Villers Nouvelles pour ce printemps. En effet, la deuxième partie de la saison culturelle de Villers vient de débuter. Par ailleurs, après trois longues années d'absence, le festival L'Humour en poche revient égayer nos soirées. Du 4 au 7 mars prochain, pour sa 11e édition, le festival villarois recevra 13 compagnies théâtrales et 142 comédiens. 4000 spectateurs sont attendus ; nous espérons vous compter parmi eux. Les 15 spectacles proposés seront complétés par une exposition de cartes postales sur le théâtre à la galerie Mme de Graffigny et par un débat autour du thème « Pourquoi participer à un festival de théâtre ? ». Les troupes de théâtre investiront pendant quelques jours des lieux inhabituels comme la galerie Mme de Graffigny ou encore le restaurant le Villeroy.

A peine terminé, L'Humour en Poche, laissera la place à Philodart, un collectif d'artistes qui, comme chaque année, mélange conte, musique et danse. Le 15 mars, aura lieu la seconde édition du salon du livre « Lorrains écrivains et illustrateurs », organisé par l'Association de Défense et Illustration des Littératures en Lorraine (ADILL). Une trentaine d'auteurs est attendue qui dédicaceront leurs œuvres les plus récentes. L'humoriste vosgien Claude Vanony en sera l'invité d'honneur. En avril, Sophie Guinzbourg exposera ses œuvres, qu'elles soient affiches, peintures, gravures ou encore mosaïques à la galerie Mme de Graffigny.

Pour ceux davantage intéressés par la culture… physique, sachez que vous trouverez toutes les informations nécessaires pour bien participer à la 30e édition du Tour pédestre, qui se déroulera le 15 mars prochain.

Le « Plein feux » de ce trimestre est consacré à Bernard Klein, le président du Comité FNACA de Villers-lès-Nancy, réélu récemment pour la 12e fois à la tête de cette association. La nouvelle formule du CLSH du mercredi est également présentée dans ce numéro.

Bonne lecture.

Pascal Jacquemin

Maire
Conseiller régional

SOMMAIRE

CULTURE :
- Humour en Poche
- Programme mars à mai 2009
- Exposition de Sophie Guinzbourg
- Lorrains écrivains et illustrateurs

4 5 6 7

ALBUM 8

JEUNESSE
- Plus de souplesse pour le CLSH municipal

9 10

PLEINS FEUX
- L'engagement d'une vie

11

CONSEIL MUNICIPAL
- Conseils municipaux du 15 décembre et du 2 février

12 13

DÉMOCRATIE LOCALE
- Le bilan de mi-mandat des Conseils de quartier
- Réflexion commune des Conseils de quartier sur les cheminements piétons et les pistes cyclables

14

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
RELATIONS AVEC LE GRAND NANCY

15

EN BREF 16

l'humour en poche

4 au 7 mars

11e FESTIVAL
DE THÉÂTRE D'HUMOUR

Visites à Mister Green

COMÉDIE DE JEFF BARON

Comédie J.Baron par Comédiens de la Roële

Ross, jeune cadre chez American Express, renverse avec sa voiture Mr Green un vieillard de 86 ans. Accusé de conduite dangereuse, il est condamné à rendre une visite hebdomadaire à la victime durant 6 mois. Au rythme de leurs rencontres se déroule une joute subtile, valse hésitation entre attraction et répulsion, à laquelle s'adonnent ces êtres blessés réfugiés dans la solitude. Un spectacle d'humour tendre... qui ne peut laisser indifférent.

...MERCREDI 4 MARS - 20 H 30
...CAVEAU DE LA ROËLE

Love Letters

COMÉDIE DE A. R. GURNEY

Alexa et Thomas relisent la correspondance qu'ils ont échangée pendant près de cinquante ans, après s'être rencontrés sur les bancs de l'école. Ils nous révèlent ainsi, souvent avec humour, leur intimité et la complexité de leurs sentiments, leurs peines, leurs déchirures, leurs colères et leur attachement.

Traduite dans plus de trente langues, cette pièce a valu à son auteur une renommée internationale

...JEUDI 5 MARS - 20 H 30
...SAMEDI 7 MARS - 22 H 00
...CAVEAU DE LA ROËLE

Gala d'ouverture

« Le Théâtre des 2 x 8 »
(JEUNES ET ADULTES TRISOMIQUES)

« OFF'n Bach »
SPECTACLE COMIQUE MUSIQUE ET CHANT
D'APRÈS OFFENBACH
PAR LA BARAQUE FORAINE (LILLE)

Spiritisme, télépathie, hypnose... à la fin du XIXe siècle, on lit Edgar Poe, Jules Verne, E.T.A. Hoffmann ou encore Lewis Caroll avec de délicieux frissons qui vous entraînent bien loin des lourdeurs du quotidien.

Offenbach, compositeur phare du Second Empire, esprit acéré et curieux de tout, ne pouvait manquer d'aborder les rives incertaines du surnaturel et de la science fiction, atteignant au génie dans son ultime chef d'oeuvre « Les contes d'Hoffmann ».

C'est ce climat irréel et ésotérique qui est recréé ici... Gageons que les charmes musicaux des interprètes sauront relever le défi... faire ressurgir des tréfonds de l'au-delà le spectre sautillant et chaleureux du grand « Jacques ».

...MERCREDI 4 MARS - 20 H 00
...LES ÉCRAIGNES

Knock

ou le triomphe de la médecine

COMÉDIE DE JULES ROMAINS

Retrouvez la galerie de personnages hauts en couleurs imaginée par Jules Romains autour de l'inquiétant docteur Knock...

...JEUDI 5 MARS - 20 H 30
...LES ÉCRAIGNES

Duo Duel

SPECTACLE DE CABARET
DE ET PAR PHILIPP' ET ALEXIS

Un spectacle de sketches originaux dans la grande tradition des duettistes de cabaret !

Qui a osé sourire quand on lui a parlé d'humour suisse ! Ils étaient présents à l'Humour en Poche en 1992 avec «Un U dans l'O»... ils reviennent avec un spectacle de sketches originaux dans la grande tradition des duettistes de cabaret !

On peut s'attendre à tout, on ne risque pas d'être déçu !

...JEUDI 5 MARS - 22 H 30
...VENDREDI 6 MARS - 20 H 30
...CAVEAU DE LA ROËLE

Elle se balance

DE ET PAR MARC NEDELEC

Nous sommes tous des êtres singuliers... mais certains sont plus singuliers que nous ! Cette promenade en neuf portraits d'autistes ou de grands psychotiques va trimballer nos oreilles d'émotion vraie en sourires complices , de réelle complicité en affection partagée . Un spectacle voulu en réponse au spectacle d'ouverture joué par les Jeunes trisomiques, pour que le théâtre permette aux spectateurs d'accepter et de comprendre les différences !

...JEUDI 5, VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 MARS
18 H 00
...GALERIE DU CHÂTEAU Mme DE GRAFFIGNY
...SEPCTACLE GRATUIT

Réservations
par téléphone, internet ou courrier

tél : 03 83 40 64 93
et à partir du 1er mars 03 83 28 23 52

fax : 03 83 90 45 55

e mail : roeleps@aol.com
http://theatredelaroele.free.fr

adresse : 4 rue Saint-Fiacre
54600 Villers-lès-Nancy

CULTURE

On s'fait deux Feydeau
comédie de Georges Feydeau

Deux morceaux de choix bien déjantés qui égratignent la société bien pensante du début du XX^{e} siècle mais qui restent tellement d'actualité .

Avec «On purge bébé», le public est entraîné dans un chassé-croisé effréné fait de purgation, de pots de chambre, de problème de géographie... et d'adultères.

Dans «Mais n'te promène donc pas toute nue!», un député très soucieux de son image publique est confronté à la sensualité débridée de sa femme alors qu'un adversaire politique lui annonce sa visite...

...vendredi 6 mars - 20 h 00
...Les écraignes

Un air de famille
comédie de Jean-Pierre Bacri
et Agnès Jaoui

Une famille française ordinaire, la mère, les deux fils mariés, l'un a réussi, l'autre moins, une fille célibataire qui rue dans les brancards.

Tous coexistent dans un fatras de concessions mutuelles, de malentendus, de rancoeurs et de regrets cachés et non-dits omniprésents. Il va suffire d'un vendredi soir, pour que ce fragile édifice vole en éclats.

...vendredi 6 et samedi 7 mars - 19 h 00
...Restaurant Le Villeroy

Alpenstock
comédie cruelle de Rémi De Vos

Grete, une femme avide de propreté, tient son foyer de manière irréprochable et forme avec Fritz un couple apparemment solide. Mais Grete commet l'erreur, aux yeux de Fritz, d'acheter un détergent au marché cosmopolite. Une première souillure sur leur impeccable mariage ? Ce spectacle est un vrai coup de poing .... on voudrait rire mais quelque chose au fond de la gorge nous en empêche !

...samedi 7 mars - 20 h 00
...caveau de la Roële

De l'art ou du cochon
comédie café-théâtre
de Emmanuel Beaufils

Un plombier et une critique d'art enfermés un lundi soir dans un musée d'art moderne. Dans ce lieu clos une étrange alchimie va se produire entre le plombier brut de fonderie et la critique d'art que l'on découvre femme au-delà des artifices.

...vendredi 6 mars - 20 h 00
...samedi 7 mars - 20 h 30
...galerie du château m^{me} de Graffigny

Autopsy
de petits crimes innocents
comédie de Gérald Grühn

Prenez une adorable petite fille, enlevez lui une ou deux valeurs fondamentales et vous en ferez la serial-killeuse la plus innocente de l'histoire du crime. Ou comment survivre parmi les siens quand on est une Fifi Brindacier au pays des Tontons Flingueurs.

...vendredi 6 mars - 22 h 30
...caveau de la Roële

Ben Oui !
ou « Patchwork karlvalentinesque »
de Karl Valentin

Des personnages loufoques, décalés mais profondément attachants vous entraîneront dans une succession de tableaux au rythme effréné et à l'humour complexe.

...samedi 7 mars - 16 h 00
...caveau de la Roële

Un baiser, un vrai
comédie douce-amère de Chris Chibnall

Tandis qu'une fête bat son plein au rez-de-chaussée, Séverine rencontre Lucas. Jeunes, paumés, sans illusion, ils sont soudain effrayés par les battements accélérés de leur cœur. Ils se retrouvent les témoins incrédules des ardents ébats amoureux de deux seniors derrière les fenêtres du premier étage. Qu'est-ce que ces deux couples si dissemblables vont s'apporter, pour qu'enfin Lucas et Séverine échangent un baiser, un vrai ?

...samedi 7 mars - 16 h 00
...Les écraignes

Le médecin malgré lui
comédie de Molière

Fille amoureuse, soupirant malin, père despote, médecins ridicules, servante forte en gueule... voici tous les personnages habituels de Molière, dans une mise en scène époustouflante des comédiens nîmois... !

...samedi 7 mars - 20 h 00
...Les écraignes

Les petits vélos
comédie déjantée de P. Haudecoeur

« Les p'tits vélos » ou comment démystifier les séances de psychothérapie de groupe. Nicolas, l'animateur, va en voir de toutes les couleurs. Eliane, Francine et Maximilien ne vont pas l'épargner le moindre instant. Ils vont transformer un stage qui devait se dérouler normalement, sous la férule assurée du leader en un festival de burlesque où l'imbroglio l'emporte sur la cure. Et ce n'est pas l'arrivée de Valentin ni des interventions de Raoul qui vont arranger les choses pour Nicolas...

...samedi 7 mars - 22 h 30
...Les écraignes

programme
saison culturelle 08-09
mars - mai 09

vendredi 13 mars ...20 h 45
samedi 14 ...15 h 00 et 20 h 45

Caveau de la Roële

Poires et queues de rats
spectacle cabaret de saines médisances

vendredi 20 et samedi 21 mars ...20 h 45

Caveau de la Roële

Les dits de grand-père
monologue conté en musique

samedi 21 mars ...15 h 00

Caveau de la Roële

Les instruments se racontent
conférence de musicologues déjantés

vendredi 27 et samedi 28 mars ...20 h 45
dimanche 29 mars ...16 h 00

Caveau de la Roële

Les Liaisons dangereuses

les vendredis 3 et 24
les samedis 4 et 25 avril ...20 h 45

Caveau de la Roële

Visites à Mister Green

vendredi 15 mai ...20 h 30

MJC Jean Savine

Gérard Delon
et les Vieilles Caisses

L'instant
danse par la cie totum

L'instant... ou comment dans un moment immédiat on est amené à se connaître ou se reconnaître au travers et avec les autres.

Deux courtes pièces, deux univers complètement différents : la première fantaisiste et empruntée d'humour, la seconde captivante et forte.

Deux coups de projecteurs sur des individus singuliers qui se livrent, se découvrent ou comment on s'invite dans l'intimité de son voisin, comment on s'y installe, comment on en abuse parfois...

nous parlons ici de personnes, des hommes et des femmes qui se croisent, s'acceptent dans des moments ultimes ou a contrario se repoussent, se phagocytent dans les moments simples de la vie.

Tout simplement des histoires d'hommes.

Les interprètes invitent le public à pénétrer leur espace intime, s'exposent à son regard sans parcimonie et peut être que l'on se retrouvera dans l'un des personnages comme son propre reflet dans un miroir...

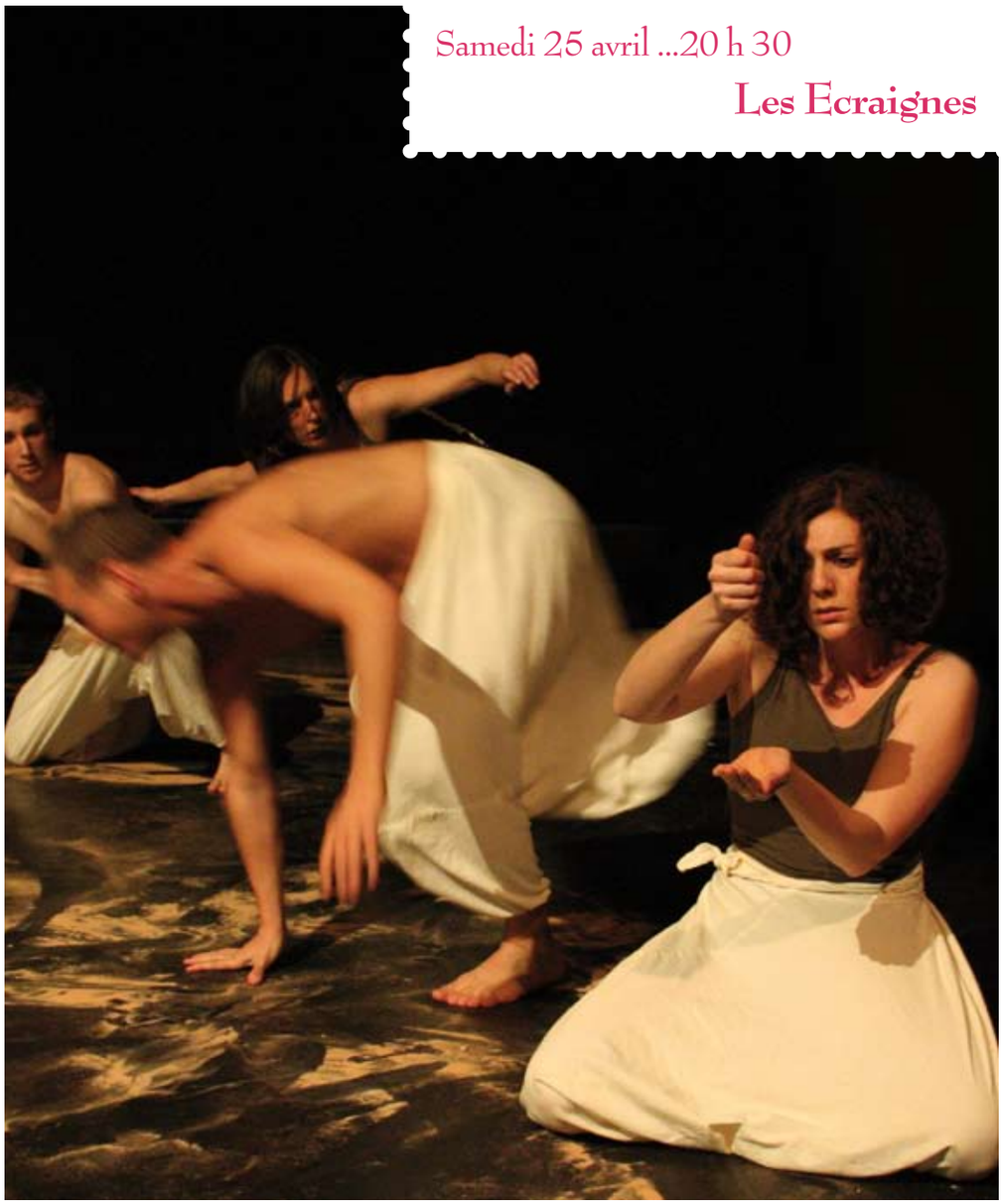

Samedi 25 avril ...20 h 30

Les Ecraignes

EXPOSITION SOPHIE GUINZBOURG

Du 4 avril au 3 mai. 2009
Galerie Mme de Graffigny

A partir du 4 avril et pendant un mois, la galerie Mme de Graffigny, a le plaisir d'accueillir un artiste touche-à-tout...

Sophie Guinzbourg peint, grave, dessine depuis l'âge de huit ans et s'émerveille chaque jour d'exercer ce métier.

Ces oeuvres, reconnaissables entre toutes, figurent des personnages aux visages allongés, aux mouvements arrêtés, dont émane un calme paisible et serein.

Qu'il s'inspire des scènes du quotidien ou de la littérature classique, ce peintre figuratif crée un univers humaniste et poétique.

Que ceux qui croient que le rêve, l'humour et la poésie peuvent rendre la vie supportable et parfois même belle, soient invités à partager ces quelques peintures.

Sophie Guinzbourg, exploratrice de l'art, dévoile ses trésors à la Galerie du château Mme de Graffigny jusqu'au dimanche 3 mai. Venez les découvrir !

SALON LORRAINS, ÉCRIVAINS ET ILLUSTRATEURS

2e salon du livre lorrain de Villers-lès-Nancy

Galerie et château Mme de Graffigny,
Dimanche 15 mars 2009 de 10 à 18 h 00
Entrée libre

Organisé conjointement par l'ADILL (Association de Défense et Illustration des Littératures en Lorraine) et la ville de Villers-lès-Nancy, la 2e édition du salon du livre lorrain de Villers-lès-Nancy réunira cette année encore de nombreux écrivains lorrains et fera une place spéciale aux illustrateurs de livre pour enfants.

La manifestation, qui se déroulera le dimanche 15 mars accueillera 2 invités d'honneur : Claude Vanony, le célèbre humoriste-conteur vosgien et Claude Dubois, dessinateur de la bande dessinée « Sylvain et Sylvette ».

Le rez-de-chaussée du château Madame de Graffigny accueillera les écrivains. Autour de Claude Vanony, invité d'honneur, qui dédicacera son ouvrage « de Forgotte à l'Olympia », les écrivains réunis par l'ADILL témoigneront de la vitalité de la littérature lorraine dans de nombreux genres : roman, histoire, document, conte, récit, BD, poésie, biographie…

Nicole Nicolas recevra officiellement des mains de Marcel Cordier, président de l'ADILL, le prix Victor Hugo 2008, pour *Je ne fus qu'un passant d'une heure*, recueil posthume de poèmes écrits par son beau-père, André Nicolas, enseignant et résistant (remise du prix après l'inauguration officielle).

C'est la nouveauté de l'édition 2009 ! **La galerie du château Madame de Graffigny (rez-de-jardin)**, accueillera autour du vandopérien Claude Dubois, un des dessinateurs de la fameuse bande dessinée « Sylvain et Sylvette », des illustrateurs de livres pour enfants et une exposition picturale temporaire.

Cette journée sera aussi l'occasion de découvrir une rétrospective exceptionnelle des œuvres de Gilles Fabre, peintre lorrain, décédé subitement en 2007.

Les auteurs :

- **Invité d'honneur : Claude Vanony**
- Marie-Josée Ambard
- Charles Ancé
- Hélène Arvel-Millot
- Jocelyne Bigare
- M. Boly
- Henry Bogdan (prix Pierre Gaxotte 2008)
- Robert Chenot
- Gérard Coppens
- Marcel Cordier
- Josette Ecuyer-Ravailler
- Lucy Fisher
- Marie-Thérèse Frache
- Dominique Heymes
- Christian Ingret-Taillard
- Marie-Louise Jacotey (prix Victor Hugo 2007)
- Véronique Lagny-Delatour
- Paul Leboeuf (Lauréat des Conseils généraux de Lorraine 2008)
- Eric Marchal
- Philippe Mitre
- Nicole Nicolas (prix Victor Hugo 2008)
- Daniel Noël
- Pasky
- Claude Perrin
- Dominique Poirot
- Bernard Remack (Lauréat des Conseils généraux de Lorraine 2008)
- Stéphanie Sadin
- Hélène Sarribouette
- Claire Tournu
- Bernard Trésor
- Danièle Vogler
- Marie-Antoinette Zampierro-Géhin (Lauréat des Conseils généraux de Lorraine 2008)
- François Zaug
- Ainsi que la Gazette Lorraine, l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains et les éditions Rebelyne.

Les illustrateurs

- **Invité d'honneur : Claude Dubois**
- Muriel Carminati
- Adeline Da Costa
- Michelle Garcia
- Nicolette Humbert
- Fabienne Martin
- Sandra Poirot-Cherif

ALBUM

1

2

3

4

5

Photos 1 et 2 : novembre 2008 - Repas des familles dans les foyers

Photos 3 et 4 : 13 décembre - Fête de la Saint Nicolas !

Photo 5 : 20 décembre - Remise des prix du concours des Maisons décorées de Noël

ALBUM

Photos 6 à 8 : 13 janvier - Voeux du Maire et de la municipalité aux Ecraignes

Photo 9 et 10 : 24 janvier
Cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français

L'ENGAGEMENT D'UNE VIE

Bernard Klein, président du comité FNACA de Villers-lès-Nancy, fait partie des figures villaroises bien connues. 1 an après le cinquantenaire de l'association nationale, et à quelques jours de la commémoration du 19 mars 1962, à laquelle la ville de Villers-lès-Nancy s'associe pleinement, Villers-Nouvelles a rencontré un clairlocois actif et heureux !

En 1958, pour vivre son rêve de jeunesse, devenir pilote de chasse, il devance l'appel en tant que mécanicien dans l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre). Il est envoyé à Nancy. A la fin de ses classes, il s'engage pour devenir pilote dans l'ALAT. Il part alors à Dax pour 8 mois et obtient son brevet de pilote le 19 janvier 1960.

Affecté à M'sila, dans le Constantinois, dans le 1er peloton de réserve régional, il passera en tout 22 mois en Algérie, au cours desquels il accomplira près de 900 heures de vol opérationnel (soit plus de 1.000 heures de vol militaire), pour des missions d'observation ou d'accompagnement des troupes ou des évacuations sanitaires. Il a aussi procédé à des largages de courrier postal, ayant ainsi « l'impression d'être comme Jean Mermoz ». Pour avoir été plusieurs fois la cible de tirs, il est décoré de la Croix de l'engagé et de la Croix du combattant.

A son retour d'Algérie, il épouse Jeannine, qu'il avait rencontrée quand il était stationné à la base d'Essey, et après quelques temps en région parisienne, ils reviennent en région nancéienne. Il intègre la société FÉREMBAL en tant que technicien des méthodes, et s'installent à Villers-lès-Nancy en 1974. Retraité, heureux grand-père de 5 petits-enfants, c'est un passionné d'informatique. Tintinophile, il pratique aussi la marche quand ses activités à la FNACA lui en laissent le temps.

FNACA - Comité de Villers-lès-Nancy
13, bd de champelle
03 83 28 15 61 - lucien.klein35@orange.fr

Villers Nouvelles : Bernard Klein, pouvez-vous nous présenter la FNACA en quelques mots ?

Bernard Klein : La FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, a été créée le 21 septembre 1958 pendant la guerre d'Algérie. Elle compte aujourd'hui 367 000 adhérents nationaux (dont les veuves de combattants décédés), ce qui est peu par rapport aux 2,5 millions de combattants. Elle a deux objectifs : elle défend les droits matériels et moraux de ceux qui ont pris part à la guerre d'Algérie et elle agit en faveur de la paix en commémorant le 19 mars 1962.

VN : quelle est la signification exacte de cette date du 19 mars 1962 ?

BK : c'est la date de la signature des accords d'Evian, qui, après des négociations entre les représentants de la France et du gouvernement provisoire de la République algérienne, se traduisirent immédiatement par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain. Nous regrettons d'ailleurs que cette date ne soit toujours pas reconnue officiellement, et c'est une des principales revendications de la FNACA. Depuis 2002, le gouvernement propose la date du 5 décembre, qui correspond à l'inauguration du Mémorial National de la guerre d'Algérie (1952-1962) et des combats du Maroc et de la Tunisie, mais qui n'a aucune valeur historique et n'a pas de lien avec un seul événement du conflit.

C'est l'action de la FNACA qui a permis l'obtention de la reconnaissance de la qualité de combattant et l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974) ainsi que la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie (18 octobre 1999).

VN : comment est organisée la FNACA ?

BK : il y a des comités locaux de la FNACA, 3500 dans toute la France. Celui de Villers, dont je suis le président, a été créé en 1977 par Christian Mathieu, Christian Pigeon et moi-même.

VN : il n'y en avait pas avant 1977 ?

BK : non, nous faisions partie du comité de Jarville, et nous avons senti la nécessité de créer une structure plus proche de Villers. Il n'y en a pas forcément partout sur tout le territoire français, et il n'est pas obligatoire de résider dans la ville pour faire partie de son comité, même si c'est le plus souvent le cas.

Ainsi, au comité de Villers-lès-Nancy, nous avons 219 adhérents actifs (des combattants et des veuves de combattants), dont les ¾ sont Villarois, les autres étant des anciens collègues ou des habitants de communes avoisinantes.

VN : quelles sont les activités du comité FNACA ?

BK : nous nous occupons tout d'abord de maintenir un lien avec les anciens combattants et de leur apporter les renseignements juridiques, sociaux et pratiques dont ils ont besoin. Nous tenons d'ailleurs une permanence au centre Savine (le comité est un membre associé de Clairlieu Animation) le 2e vendredi du mois, suivie d'une réunion du conseil d'administration.

Nous organisons aussi des activités de détente et de loisirs pour les adhérents, comme notre loto au mois de février aux Ecraignes ou la visite aux Usines Peugeot à Sochaux en avril. Mais, et c'est le plus important, nous travaillons pour le souvenir des combattants et le maintien de la paix.

VN : pouvez-vous préciser vos actions dans ces deux domaines ?

BK : Pour le souvenir des combattants, nous participons en tant que membre de l'Entente patriotique villaroise, où l'on retrouve l'association des Anciens combattants de Villers-lès-Nancy, l'association des Anciens combattants et prisonniers de guerre (ACPG) et le Souvenir français, à toutes les cérémonies patriotiques, le 11 novembre, le 8 mai et bien sûr le 19 mars.

Nous sommes également porte-drapeaux lors d'enterrement d'anciens combattants, membres de l'association. Quant au maintien de la paix, nous sommes présents tous les ans auprès des élèves du collège Chepfer dans le cadre du devoir de mémoire. Cette année, nous les avons accompagnés pour une visite du camp du Struthof.

Cette volonté d'agir pour la paix trouve une belle illustration dans le comité de Villers-lès-Nancy : nous avons comme membre d'honneur, un harki, Mohamed-Amokrane Ameziane, qui vit près de Tizzi-Ouzou. Nous correspondons très régulièrement avec lui, et nous avons eu la chance d'accompagner son fils quand il est venu en France pour faire des études.

Dépot de gerbes
au Monument aux morts le 19 mars 2008

PLUS DE SOUPLESSE POUR LE CLSH MUNICIPAL

Le conseil municipal du 15 décembre 2008 a approuvé de nouvelles modalités d'accueil des enfants par le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) qui est proposé par la ville de Villers-lès-Nancy. Sophie Norton, Conseillère municipale déléguée, nous les présente et revient sur les projets de ce dispositif très utile aux parents.

Villers Nouvelles : Sophie Norton, quelles sont les nouveautés du CLSH ?

Sophie Norton : c'est la journée du mercredi qui évolue pour l'instant. Nous avons eu des retours des parents qui nous ont donné l'idée d'assouplir les modalités d'accueil des « mercredis récréatifs ». Ainsi, d'une formule unique d'accueil à la journée, nous avons imaginé 5 solutions pour les parents, permettant ainsi aux familles de s'organiser au mieux pour que les enfants soient accueillis au CLSH une demi-journée et puissent participer à une activité associative, sportive ou culturelle, l'autre demi-journée :

- le mercredi toute la journée, avec repas et goûters du matin et de l'après-midi. L'enfant peut arriver au CLSH entre 7 h 45 et 9 h 30 et en repart entre 16 h 30 et 18 h 00 ;
- le mercredi matin avec goûter (l'enfant ne déjeune pas au CLSH). L'arrivée se fait entre 7 h 45 et 9 h 30 et le départ entre 11 h 30 et midi ;
- le mercredi matin avec goûter et le repas de midi, le départ étant prévu dans ce cas entre 13 h 30 et 14 h 00 ;
- à partir du repas de midi (avec le goûter d'après-midi), avec arrivée entre 11 h 30 et 12 h 00 ;
- le mercredi après-midi (sans le repas), avec arrivée entre 13 h 30 et 14 h 00.

C'est donc une souplesse importante que nous apportons là aux familles, sachant que les enfants peuvent être inscrits à la carte, jusqu'au vendredi matin précédent.

VN : Quelles sont les conséquences de la mise en place de ce service supplémentaire aux familles ?

SN : En terme de locaux, il n'y en a pas. Les mercredis récréatifs se tiennent au restaurant scolaire M^me^ de Graffigny ou aux Ecraignes, pour une capacité d'accueil de 70 enfants, et nous en accueillons en moyenne 55. En revanche, nous devons recruter un animateur supplémentaire, pour veiller à ce que les arrivées et les départs se passent sans souci. D'un temps de départ et d'un temps d'arrivée uniques sans activités, nous passons à 3 temps d'arrivée et 3 temps de départ, avec des activités en parallèle car tous les enfants ne seront pas concernés en même temps. Il était donc important, voire même fondamental, que la sécurité soit parfaitement assurée, ce qui ne nous a semblé possible qu'avec le recrutement d'une personne supplémentaire, approuvé en février, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

VN : D'autres modifications sont-elles envisagées ?

SN : Pour les petites vacances, il n'y a pour l'instant pas d'aménagements prévus. La fréquentation du CLSH est assez variable pendant ces périodes, avec des pics cette année pendant les vacances de la Toussaint et la 1ère semaine des vacances de Noël. Il est clair que si des évolutions dans le contenu des activités sont réclamées par les parents, alors, nous les étudierons avec le plus grand soin pour essayer d'y répondre.

Le CLSH doit être et est concrètement un outil pour faciliter la vie à Villers-lès-Nancy pour les familles. Le CLSH permet également aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de pratiquer.

Kermesse du CLSH en juin 2008

EN BREF

Le CLSH en pratique

Qui est concerné : les enfants de 3 à 12 ans

Ouverture : les mercredis de la période scolaire (mercredis récréatifs) et pendant les « petites vacances » : Toussaint, Noël, Hiver (février), Printemps (Pâques).

Plages horaires :
- Mercredi : variable (voir ci-dessus)
- Vacances : arrivée entre 7 h 45 et 9 h 30*, départ entre 16 h 30 et 18 h 00.

**arrivée entre 9 h 00 et 9 h 30 : prévenir le CLSH au 03 83 40 24 35 pour la commande du repas*

Prix : la participation est variable selon le revenu et la composition de la famille. La tarification pour les enfants non villarois est identique à celle des enfants villarois s'ils fréquentent une école de Villers.

Inscriptions : Bureau des inscriptions à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Déduction d'impôts pour les frais de garderie périscolaire

A partir du mois d'avril les familles dont les enfants bénéficient du service de garderie périscolaire auront la possibilité de visualiser sur leur facture les frais de repas et les frais de garderie, ces derniers étant déductibles de l'imposition sur le revenu. La ville de Villers-lès-Nancy est la première commune du Grand Nancy à permettre cette déduction d'impôts.

Garderie périscolaire du samedi matin

Depuis la rentrée 2008 les cours du samedi matin dans les écoles maternelles et primaires ont été supprimés. La Ville était prête pour mettre en place une solution d'accueil dès le mois de janvier, mais il s'est avéré qu'il n'y aurait pas eu suffisamment d'enfants inscrits. Les parents d'élèves seront de nouveau questionnés en fin d'année scolaire quant à l'ouverture potentielle de ce service en fonction du nombre de familles et d'enfants intéressés à la rentrée 2009-2010.

DÉMOCRATIE LOCALE

Renouvelés en octobre dernier, les trois Conseils de quartier se sont emparés des questions quotidiennes de la vie des habitants de Villers-lès-Nancy et vous présentent leur bilan d'activité de mi-mandat.

Conseil de quartier BOTANIQUE VILLAGE

Le Conseil de quartier Botanique Village poursuit ses actions en concertation avec la municipalité en prenant en compte l'avis des habitants.

Les nouvelles fiches projets

(consultables sur www.villers-les-nancy.fr)

- Fiche 22 : Aménager un chemin de contournement de l'ESIAL
- Fiche 23 : Réaménagement du chemin allant de la rue de Vandoeuvre au parc de Remicourt
- Fiche 24 : Sécurisation de la rue de l'Abbaye de Clairlieu
- Fiche 25 : Sécurisation de l'angle des trottoirs des rues Charles Oudille et de Laxou

Une visite de quartier a été effectuée dans le lotissement de la rue des Vignattes et va donner lieu à une nouvelle fiche. D'autres visites sont prévues: Le sentier de Hardeval avec le problème des sangliers, le lotissement des Noyers, le plateau, les sentiers piétonniers.

Le conseil de quartier suit les dossiers suivants :

- Le château Saint-Fiacre et son parc
- Le terrain situé au 8, rue Charles Oudille
- L'aménagement paysager de la liaison piétonne Avenue Paul Muller/Coulée verte
- L'aménagement du plateau
- Les chemins piétons en liaison avec les 2 autres conseils et l'Amicale de Villers-Centre

Les réalisations 2008 et les projets pour 2009

Certaines fiches projets ont abouti à des travaux réalisés en 2008 ou projetés en 2009.

- Réaménagement de la partie haute de la rue de Remicourt (FP12) : terminé
- Aménagement de la rue de la Carrière le long du nouveau cimetière : en cours
- Mise en sens unique et aménagement des trottoirs rue du Chanoine Piéron le long de l'ancien cimetière (FP 19) : projet 2009
- Réalisation d'un chemin piéton et d'une piste cyclable le long de la clôture de l'Esial dans le parc de Remicourt, entre la rue du Jardin Botanique et l'avenue P. Muller (FP22) : projet 2009
- Réfection partielle de la Coulée verte (FP 20) : projet 2009

Conseil de quartier CLAIRLIEU

Bilan 2008 des actions du Conseil de quartier de Clairlieu

Initiation aux premiers secours (IPS)

Cette formation dispensée par la Croix-Rouge a connu un vif succès. 53 participants ont bénéficié de ces enseignements répartis sur 4 séances : 19 janvier, 9 février matin et après-midi et 8 mars 2008. Rappelons que cette formation a été soutenue financièrement par le FIC (Fonds d'initiatives citoyennes).

Déjections canines

Des canisacs sont désormais disponibles dans les lieux publics (maison des services publics, Centre Jean Savine) et une information est passée dans « Villers nouvelles ». A la suite de cette campagne, des progrès ont été enregistrés. Un grand bravo aux Clairlocois, continuez…

Les aménagements de voirie

- Quelques aménagements Boulevard Valonnière (plots et zébras) et rue des Chalades (barrières sur trottoir et passages piétons) ont été apportés.
- Sécurisation de l'arrêt de bus de la Sance en direction de Maron : une réunion a eu lieu en mairie le 20 novembre 2008 avec des membres du Grand Nancy.
- Le projet mis en avant par le CQC : mise en place d'un terre-plein central empêchant tout dépassement. Ce projet est à l'étude.

Le city-stade

De nombreuses séances du CQC ont été consacrées à la recherche d'un emplacement pour le futur city-stade. Une visite des lieux, en présence de M^me^ Hermouet-Pajot, en charge des Sports à Villers, de M^me^ Marnier et M. Biston a permis d'arrêter le choix de l'emplacement : au coin de l'Avenue Paul Muller et du Bd des Essarts. L'inauguration du site a eu lieu le 25 octobre 2008.

Les principaux projets pour 2009

- Aménagement des placettes
- Participation du CQC à la fête des voisins
- Poursuite de la formation IPS
- Etude du prolongement de la piste cyclable vers Maron
- Mise en place d'une liaison verte entre Villers Aiguillettes et Clairlieu

Faites parvenir vos idées !

Toutes les suggestions seront examinées. Il est également possible de discuter ensemble de certains projets au cours d'une réunion « ouverte » aux habitants.

Pour toute question ou demande vous pouvez utiliser la boite Mail que nous venons d'ouvrir : ConseildeQuartier.clairlieu@gmail.com

La communication classique par courrier (adresse de la mairie) ou par téléphone (sur le site de Villers) reste bien sûr acceptée.

Les membres élus du Conseil de quartier de Clairlieu

Conseil de quartier PLACIEUX MAIRIE

L'exercice 2008-2009 est fertile en évènements, dont voici un bref résumé.

L'intégration des étudiants de la Cité universitaire du Placieux

Des activités leur ont été proposées afin d'accroître leur participation à la vie villaroise :

- sortie pédestre dans les sentiers de Villers le 18 octobre 2008;
- soirée festive au Centre du Placieux réunissant plus de 100 étudiants ;
- préparation des opérations « Partages », réunissant, entre le 14 et le 29 mars 2009, des étudiants et des familles villaroises autour d'un dîner au domicile des familles, et Mondovillers, le 16 mai 2009, repas et après-midi « découverte » partagés par les familles et étudiants ayant participé à « Partages ».

Les projets de 2009

Le conseil s'est appliqué à trouver des solutions aux problèmes posés à la population :

- le réaménagement du mail suite à l'enfouissement des réseaux Gaz. Le mail, qui avec la circulation apaisée, devrait être relié à la Coulée verte pour la sécurité de tous ;
- la poursuite de la réflexion sur les secteurs sensibles : avenue France Lanord, Rue Kennedy, Bd des Aiguillettes, rue Clémenceau ;
- le devenir du collège Louis Armand, dont le Conseil de quartier souhaite le maintien, pour des questions de mixité sociale et de richesse environnementale qu'il engendre.

PARTAGES 2009

du samedi 14 au dimanche 29 mars

Habitants de Villers-lès-Nancy, invitez chez vous un ou plusieurs étudiants à partager un repas chez vous !

Découvrez l'opération

PARTAGES 2009

du samedi 14 au dimanche 29 mars 2009

Date limite des inscriptions : 7 Mars 2009
Informations : 03 83 41 50 31

Les services de la vie étudiante — *Conseil de quartier Placieux Mairie* — Villers lès-Nancy

RÉFLEXION COMMUNE DES TROIS CONSEILS
les cheminements piétons et les pistes cyclables

Les trois conseils, qui avaient manifesté l'année dernière la volonté de travailler ensemble sur des projets communs, se sont réunis le 27 janvier dernier. Les cheminements piétons ont été le thème de cette première réunion. Il a été fait un inventaire de l'existant, des projets 2009 et des points (fléchage, sécurisation…) qui devront faire l'objet d'actions de concertation avec les associations et la municipalité. Il a été également abordé le sujet des chemins piétonniers à partager avec les pistes cyclables.

La prochaine réunion, fixée au 21 avril (à laquelle a été invitée l'Amicale de Villers-Centre) fera le point des réflexions des conseils sur un axe piéton longitudinal Placieux-Clairlieu.

Les propositions à faire à la mairie pour l'aménagement de l'itinéraire retenu seront finalisées.

Par la suite, les conseils réfléchiront sur les axes piétons transversaux (Laxou-Vandoeuvre, Bois des Fourasses-Parc de Brabois), sur les pistes cyclables et les transports en commun à Villers.

POUR CONTACTER LES CONSEILS DE QUARTIER :

Evelyne Jacquot, Présidente
Conseil de quartier Botanique-Village
Centre culturel « Les Écraignes »
6 rue Albert 1er
54600 Villers-lès-Nancy
03 83 28 07 58
evelyne-jacquot@wanadoo.fr

Bernadette Piffaut, Présidente
Conseil de quartier de Clairlieu
Maison des Services Publics
Centre Commercial des Chalades
Avenue Paul Muller
54600 Villers-lès-Nancy
bernadette.piffaut@wanadoo.fr

Gérard Tiessen , Président
Conseil de quartier Placieux-Mairie
Centre socio-culturel Le Placieux
Boulevard du Docteur Cattenoz
54600 Villers-lès-Nancy

Conseil municipal du 15 décembre 2008

Attribution de la subvention FIC

Selon les termes de la convention de gestion, l'association Clairlieu Animation a fourni un rapport financier sur l'utilisation des fonds versés en 2007 pour l'année 2008. Le comité de promotion des projets a également remis un rapport d'activité sur l'emploi des fonds.

Après avis majoritairement favorable de la Commission des finances, le Conseil municipal, a décidé à l'unanimité, d'autoriser le Maire à verser à l'association Clairlieu Animation la somme de 2000 € inscrite au budget primitif 2008, et à solliciter une participation du Conseil général pour le même montant.

Audit énergétique des bâtiments communaux

Les collectivités territoriales doivent se préoccuper de leur contribution à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. Cette démarche passe inévitablement par un audit énergétique, qui est une étude d'aide à la décision pour permettre de décider des investissements appropriés à mettre en œuvre.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a accepté la mission d'étude confiée au bureau VERITAS pour un montant de 13 900 € HT et a autorisé le Maire à solliciter une subvention de l'ADEME et du Conseil régional.

Renouvellement de l'adhésion au P.I.E.A.N

Le PIEAN (Plan Local d'Insertion par l'Economique de l'Agglomération Nancéienne), créé en 1996, organise des parcours dont le but est de permettre l'obtention d'une qualification reconnue et/ou d'un emploi durable (emploi de plus de 6 mois, CDI, contrat en alternance…) dans le secteur marchand. Le PIEAN se fixe comme objectif d'insérer 50% des personnes en parcours dans un délai de 18 mois en moyenne.

La commission Solidarité ayant émis un avis favorable, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler son adhésion au PIEAN.

Revalorisation de l'indemnité de nourriture des assistantes maternelles de la crèche familiale municipale au 1er janvier 2009

En 2007, l'indemnité de nourriture avait été fixée à 2,45 € par jour et par enfant. Lors de la séance du Conseil municipal du 16 juin 2008, celle-ci a été augmentée de 3% (2,52 €) à compter du 1er août 2008. Compte tenu de l'augmentation substantielle des prix des denrées alimentaires, il est proposé de procéder à une nouvelle augmentation (+ 2 %) pour atteindre une réévaluation globale sur l'année de l'indemnité de nourriture d'un total de 5%.

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, le montant de l'indemnité de nourriture à 2,57 € à compter du 1er janvier 2009.

Organisation des classes de neige 2009

Le séjour en classes de neige des enfants villarois se déroulera au Centre « Les Chautets » à Bernex (Haute Savoie) du mardi 03 au mardi 17 mars 2009, soit 15 jours. Il concernera 98 élèves des écoles Camus et du Château Simon de Chatellus. Ils seront accompagnés de 16 adultes (enseignants, animateurs, assistant-sanitaire et chauffeurs).

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité l'organisation de ce séjour et l'inscription au budget primitif 2009 des crédits nécessaires à son déroulement : frais d'hébergement, frais annexes, location de matériel de ski, remontées mécaniques, frais de transport avec la société Tourisme Néodomien, location de véhicule, assurances,... pour un coût prévisionnel de 100 500 €.

Organisation d'une classe de découvertes 2009

Après consultation, la proposition de la Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle (FOL) a été retenue pour un séjour en classe de découvertes du milieu marin, qui se déroulera au Centre « Les Tamaris » à Asnelles (Calvados), du lundi 02 au samedi 07 mars 2009. Il concernera 30 élèves de l'école élémentaire des Aiguillettes, accompagné de 4 adultes (enseignant, animateurs BAFA, chauffeur).

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'organisation de ce séjour et l'inscription au budget primitif 2009 des crédits nécessaires à son déroulement : frais d'hébergement, frais de transport avec la société Tourisme Néodomien, frais annexes, etc. pour un coût prévisionnel de 17 000 €.

Classes transplantées 2009 (classes de neige - classe de découvertes) - Révision de la participation familiale

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, le montant des participations familiales pour les familles villaroises et extérieures à la commune. La participation familiale demandée aux responsables légaux des enfants fréquentant les classes transplantées est égale à 45 % du quotient familial des revenus 2007 pour les séjours de mars 2009.

Pour 2009, la participation familiale est fixée :

Pour les classes de neige

- maxi. : 404,20 € (tarif 2008) + 3% = 416,32 €
- mini. : 71,73 € (tarif 2008) + 3% = 73,88 €

Pour la classe de découvertes

- maxi.: 197,26 € (tarif 2008) + 3% = 203,17 €
- mini. : 35,01 € (tarif 2008) + 3% = 36,06 €

La participation des familles résidant à l'extérieur de Villers-lès-Nancy est égale au montant maximum, sauf pour les enfants issus des communes ayant signé une convention de réciprocité avec Villers-lès-Nancy. Les réductions s'appliquent également aux familles extérieures ayant plusieurs enfants en séjour de classes transplantées.

Nouvelle organisation du centre de loisirs municipal du mercredi

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le nouveau règlement du centre de loisirs municipal du mercredi. Pour améliorer le service rendu aux familles, il prévoit d'élargir les possibilités d'inscription au centre de loisirs municipal du mercredi de la manière suivante :

- le mercredi matin
- le mercredi matin avec repas
- le repas et le mercredi après-midi
- le mercredi après-midi
- le mercredi complet avec repas.

Conseil municipal du 2 février 2009

Versement d'avances sur subventions à certaines associations

Afin d'éviter que certaines associations rencontrent des problèmes de trésorerie en début d'année, il est proposé au Conseil municipal d'accepter le versement d'une avance sur la subvention 2009, qui sera votée lors de l'adoption du budget primitif, aux associations suivantes :

- C.O.S. Villers – section Karaté : 5 000 €
- A.P.M. : 23 000 €
- A.M.C.F. : 10 000 €
- Association Clairlieu Animation : 23 000 €
- Association Loisirs et Culture : 12 000 €.

Ces avances ont été déterminées sur la base du montant des subventions attribuées en 2008.

La commission des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a accordé une avance sur la subvention 2009 aux associations précitées.

Contrat d'engagement et rémunération des animateurs d'encadrement du séjour de classes de neige

Le séjour en classes de neige des enfants villarois aura lieu comme chaque année à Bernex (Haute Savoie) du 03 au 17 mars 2009. L'encadrement pour un effectif de 98 élèves (2 classes de l'école du Château Simon de Chatellus et 2 classes de l'école Albert Camus), sera composé de :

- 4 enseignants
- 8 animateurs (2 par classe)
- 1 animateur coordinateur
- 1 assistant sanitaire
- 1 animatrice spécialisée (accompagnement enfant handicapé).

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, les rémunérations des animateurs et de l'animatrice spécialisée, en la portant à 715,68 € (+ 0,8 %), de l'animateur coordinateur et de l'assistant sanitaire, en la portant à 831,60 € (+ 0,8 %)

Versement de l'indemnité de surveillance au personnel enseignant encadrant les séjours de classes transplantées (classes de neige et classe de découvertes) - Année scolaire 2008/2009

L'arrêté du 06 mai 1985 fixe le régime des indemnités de surveillance allouées aux enseignants chargés d'accompagner leurs élèves en classes transplantées.

Les commissions Education/Temps de l'enfant et des Finances ayant émis un avis majoritairement favorable, le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, l'indemnité de surveillance au personnel enseignant encadrant les séjours en classes de neige et en classes de découvertes au taux maximum de 24,60 € par jour.

Prochains Conseils municipaux :
2 mars
Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
23 mars
Vote du budget primitif 2009

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

VILLERS-VITALITE AGIT AU SERVICE DES VILLAROIS

Même dans l'opposition, le groupe Villers-Vitalité agit pour faire avancer les choses.

Depuis des mois, nous nous battons pour obtenir que les parents dont les enfants sont demi-pensionnaires puissent déduire de leurs impôts la part de la demi pension correspondant aux frais de garde de l'enfant de moins de 6 ans. Il suffit, pour cela, que la mairie identifie d'un côté le prix du repas, de l'autre celui de la garde.

Depuis des mois, nous avions tout entendu du maire : « la question est mal posée », « on étudie », « est-ce vraiment moral? », « ca ne sert à rien », « le logiciel ne le permet pas ». Mais face à l'obstination du groupe Villers-Vitalité, qui a repris le dossier à chaque conseil municipal, il a enfin concédé que la mesure pouvait se faire, et même dès maintenant!

Certes, le maire a fixé à seulement 21 centimes par jour le coût des frais de garde, histoire de diminuer l'avantage pour les familles, alors qu'un enfant gardé à midi qui apporte lui-même son repas paie... 3euros. Allez comprendre... Mais qu'importe, dès 2009, les parents villarois économiseront, pour chaque enfant, presque 30 euros d'impôts.

Cet exemple illustre notre façon d'agir : dénoncer ce qui doit l'être, améliorer ce qui peut l'être.

Mais, à propos d'école, avez vous remarqué que, malheureusement, une école va devoir fermer à Laxou à la rentrée prochaine? Les choses sont annoncées, le maire de Laxou, en liaison avec les familles, travaille pour limiter l'impact de cette fermeture depuis **début février**. L'année dernière, à pareille époque, le maire de Villers prétendait ne pas savoir et la fermeture de Pagnol fut annoncée en catastrophe **en mai**! Que faut-il croire? Que le maire de Laxou est vraiment mieux informé que son voisin ou que le maire de Villers a promené ses concitoyens?

François WERNER et le groupe Villers-Vitalité

PLUS QUE JAMAIS, VILLERS « INNOVANTE ET SOLIDAIRE » !

Cette année 2009 débute sur fond de crise économique et sociale profonde. Aussi, les pensées de notre majorité municipale iront d'abord à tous nos concitoyens inquiets pour leur avenir, inquiets des dégradations du marché du travail, inquiets de la liquidation des services publics de santé, d'éducation, de justice … Dans ce contexte difficile, notre municipalité se doit d'être encore plus mobilisée pour œuvrer pour **une société plus juste, plus solidaire et plus éco-responsable**. Des principes fondamentaux dont nous avions fait plus que l'intitulé de notre liste aux élections municipales de 2008. Plus que jamais, Villers se doit d'être et sera **innovante et solidaire** ! En nous confiant un nouveau mandat de gestion municipale, les Villarois n'avaient pas trouvé dans le discours de la droite libérale des propositions efficaces pour construire l'avenir, tout comme aujourd'hui, ils ne trouvent pas dans les promesses présidentielles des réponses à leurs inquiétudes. Il n'y a guère que l'opposition municipale pour faire semblant d'y croire !

N'avait-on pas raison lorsqu'ici même, nous dénoncions les désengagements de l'Etat à l'égard des communes. Et une nouvelle menace se profile avec la suppression dès 2010 de la taxe professionnelle qui représente 44 % des produits de fiscalité de l'ensemble des collectivités locales. Cela ne fait aucun doute : M. Sarkozy veut d'abord faire porter l'effort sur les collectivités territoriales, déjà asphyxiées par des transferts de charges de l'Etat, qui ne sont pas compensés dans leur totalité, et par la diminution de leurs dotations. Ainsi, l'Etat décide de faire payer les communes pour des allègements accordés aux entreprises sans qu'aucune contrepartie ne leur soit a priori demandée. Les ménages ne seront pas épargnés et seront immanquablement mis à contribution, dans une période où l'urgence économique et sociale est à la **défense de leur pouvoir d'achat.**

Ces temps appellent **mesure et responsabilité** et notre municipalité ne peut donc accepter cette grave erreur économique dangereuse pour **le devenir de nos territoires, de la solidarité et du pouvoir d'achat de nos concitoyens.**

Pascal BRENNEUR
Président du groupe majoritaire

RELATIONS AVEC LA CUGN

Délibérations de la Communauté urbaine et décisions du Président concernant Villers-lès-Nancy au cours du 2e semestre 2008

23/07 :

- Etude de réhabilitation ou renforcement du réservoir d'eau à Clairlieu (20 188.48 € TTC)

25/09 :

- Aide à la création de 2 emplois (15 000 €)
- Participation à une étude de la DDASS sur le bassin ferrifère pour identifier un éventuel risque « radon » (7 500 € TTC)
- Enfouissement de réseaux téléphoniques (1 653 € HT)
- Cession par SOLOREM d'un terrain de 3 791 m², rue de l'Aviation, à FORTIS LEASE, au prix proposé de 225 943 €
- Soutien aux énergies renouvelables (3 installations - 2884 €)

26/09 :

- Approbation du rapport annuel de CAMPEOLE, gestionnaire du camping de Brabois
- Approbation du rapport annuel sur le jardin botanique du Montet

14/11 :

- Reconduction de la convention pour l'utilisation des services communautaires (interventions d'ampleur modérée : manutentions, mise en place de matériel ou nettoyage…)
- Marché de travaux dans le Parc de Brabois (signalétique, entrée av. Paul Muller, réhabilitation du mur d'enceinte…) pour un montant estimé à 2,4 M€ TTC

Vos voisins n'ont pas reçu ce numéro de Villers Nouvelles ?

Malgré les consignes précises que la ville donne à son distributeur, il arrive que certaines boîtes aux lettres ne reçoivent pas les publications municipales.

Si une personne de votre entourage est dans ce cas, merci de lui demander de se signaler auprès du service Communication (03 83 92 32 48) afin que ses coordonnées soient enregistrées.

Un exemplaire de la publication non-reçue lui sera envoyé par courrier et, si elle l'accepte, ses coordonnées seront transmises au distributeur qui étudiera les raisons de cette non-distribution.

Le prochain Villers Nouvelles paraîtra le 8 Juin.

Directeur de publication : Pascal Jacquemin
Directeur de rédaction : Christelle Crespin
Crédits textes : Jean-Philippe Gurecki, Lisette Poirot
Crédits photos : Jean-Philippe Gurecki, Morgan Masson, Lisette Poirot
Conception : Lisette Poirot
Impression : 8150 ex.
Dépot légal : Préfecture de Mthe-et-Moselle
Impression : Apache Color
Villers Nouvelles n° 29 - mars 2009

AGENDA - RENDEZ-VOUS À VILLERS !

- **3 mars** Conférence organisée par l'association IDDÉES. « Variations climatiques et effet de serre dans le passé et aujourd'hui » par Marc Deschamps, Maître de Conférences honoraire de l'Université H. Poincaré. Salle du Placieux 20 h 30. Entrée libre. Renseignements : 03 83 27 03 93
- **du 6 au 13 mars** Exposition Visages de Villaroises à l'Hôtel de Ville. Renseignements : 03 83 92 32 48
- **14 mars** Journée de l'art Évasion et Passion, une vingtaine d'artistes présents à la MJC Jean Savine de 10 h 00 à 18 h 00. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **13 et 14 mars** « poires et queues de rats spectacle cabaret de saines médisances » à 20 h 45 (le samedi 2 représentations à 15 h 00 et 20 h 45) au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **15 mars** Salon du Livre Lorrain au Château Mme de Graffigny. Renseignements : 03 83 92 32 40
- **du 17 au 29 mars** Quinzaine des créateurs organisée par Idalina Création, à la galerie Mme de Graffigny. Renseignements : 06 09 69 55 16
- **20 et 21 mars** « les dits de grand-père » monologue conté en musique, à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **21 mars** « les instruments se racontent, conférence de musicologues déjantés » à 15 h 00 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **22** mars 3e Ronde villaroise, course cycliste organisée par l'Avenir cycliste de Villers. Renseignements et inscriptions Jean-Christophe Rincent : 03 83 44 57 21
- **du 25 au 28 mars** Opération Jobs d'été au Pôle Actions Jeunesse, des centaines d'offres pour les lycées et les étudiants. Renseignements : paj-villers.over-blog.org
- **27, 28 et 29 mars** « les liaisons dangereuses » à 20 h 45 les 27 et 28, à 16 h 00 le 29 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **1 avril** « 1 nuit, 6 musées ! » au jardin botanique du Montet ; ouverture gratuite pour les étudiants. Renseignements : 03 83 41 47 47
- **3 et 4** « visites à mister green » à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **du 4 au 13 avril** « Orchidées 2009 » au jardin botanique du Montet. Exposition Renseignements : 03 83 41 47 47
- **5 avril** Coupe de Lorraine de VTT X-Country organisée par le VTT Fun Club au Stade R. Bambuck. Inscriptions et renseignements auprès de Benoit Gasparetti : 03 83 41 04 53.
- **du 6 au 19 avril** Vacances de Printemps. Animations, sorties, expo,... au Pôle Actions Jeunesse. Renseignements : paj-villers.over-blog.org
- **du 6 au 17 avril** Vacances de Printemps. Accueil collectif des enfants de 4 à 12 ans par Clairlieu Animation à la MJC Jean Savine. Inscriptions et paiements jusqu'au 25 mars. Renseignements : 03 83 28 44 19
- **18 avril** Répétition organisée par Costumes et Traditions en Lorraine, du spectacle « Et maintenant... » (le 24 mai au Palais des Sports de Paris). Venez vous initier aux rôles d'acteurs ou de figurants. Renseignements : 03 83 27 70 90
- **18 et 19 avril** « Village du développement durable » au jardin botanique du Montet, de 14 h 00 à 18 h 00 - Entrée libre. Renseignements : 03 83 41 47 47
- **18 et 19 avril** Week end Stage musiques actuelles organisé par l'APM. Ouvert à tous. Inscriptions et renseignements à l'APM ou contact@apm-villers.org
- **23 avril** Jacques Daniel, viendra faire découvrir le Toulois à 15 h 00 à la MJC Jean Savine. Un goûter lorrain suivra cette rencontre pour ceux qui le désirent. Renseignements Costumes et traditions en Lorraine : 03 83 27 70 90
- **24 avril** Grande Fête de Carnaval organisée par le Comité des fêtes. Départ boulevard de Baudricourt à 14 h 00. Venez nombreux !
- **24 avril** Atelier cuisine organisé par Clairlieu Animations à la MJC Jean Savine. Inscriptions du 2 au 21 avril. Tarif : 8 euros - Renseignements : 03 83 28 44 19
- **24 et 25** « visites à mister green » à 20 h 45 au caveau de la roële. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **25 avril** Découverte des jeux coopératifs au Centre du Placieux, organisée par le Mouvement pour une Alternative Non-violente. 5 euros - Inscriptions et renseignements : 03 83 40 13 44 ou man.nancy@wanadoo.fr
- **25** « l'instant » spectacle de danse par la compagnie totum à 20 h 30 aux écraignes. renseignements : 03 83 40 64 93 / 03 83 92 32 40
- **26 avril** « Un après-midi au Jardin » Exposition et ateliers organisés par le Jardin pédagogique de Villers-lès-Nancy autour du thème du jardin. Renseignement : 03 83 92 32 49
- **16 mai** FESTI'PAJ organisé par le Pôle Actions Jeunesse au Parc Mme de Graffigny à partir de 14 h 00. Jeux, sports, concerts, buvette... gratuit et ouvert à tous ! Renseignements : paj-villers.over-blog.org
- **16 mai** Mondovillers organisé par le Conseil de quartier Placieux-Mairie au Parc Mme de Graffigny. Rendez-vous à 12 h 00 ! Infos et inscriptions au Centre du Placieux.